



Guéret le 16 février 2015

Madame, Monsieur le Maire,

La Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.i.P.) a décidé de réduire les horaires d'ouverture de l'accueil physique (guichet) des structures locales de son réseau accueillant du public, et ce à partir du 1^o janvier 2015. Pour ce faire, elle a chargé les Directions départementales/régionales d'adapter ces réductions d'horaires en fonction des contraintes locales. Ce n'est pourtant pas une obligation comme le prévoit la lettre du directeur général en date du 22 octobre 2014 (voir en pièce jointe).

Cette décision représente selon elle, une *évolution* nécessaire correspondant aux nouvelles attentes et besoins des usagers. Toujours selon elle, il s'agit d'une *simplification* et d'une *harmonisation* ainsi que d'une *amélioration des conditions de vie au travail* pour les agents à l'accueil. Le directeur départemental de la Creuse envisage cette mise en œuvre au 1^{er} juillet 2015.

- Les sites de Guéret et d'Aubusson devraient fermer le mardi après-midi et le vendredi après-midi. L'amplitude d'ouverture hebdomadaire passerait de 30 à 25h (5h de moins).
- Tous les autres seraient fermés tous les après-midi. L'amplitude d'ouverture passerait de 27h30 à 17h (10h30 de moins).

Cela impactera obligatoirement les administré-e-s de votre commune.

Pour nous CGT Finances Publiques, cette décision constitue de sa part un aveu d'impuissance pour nos services à effectuer correctement une mission fondamentale de **Service Public** dans les conditions actuelles d'austérité budgétaire et de pénurie d'effectifs.

Cette fermeture de guichets ne se traduira pas une meilleure qualité au travail pour les agents, ni par une meilleure résolution des dossiers pour les usagers et/ou partenaires. Dans nombre de départements, cela a entraîné un accroissement des flux d'accueil en J+1, mettant à mal les conditions de travail et la qualité de la réception.

La situation est actuellement très délicate pour les agents, tant sur le plan de l'accueil physique que sur le plan téléphonique, il est donc illusoire de penser qu'en fermant les guichets un peu plus, les difficultés vont se résorber d'elles mêmes.

Au-delà, il s'agit d'un paradoxe car les guichets des trésoreries sont de plus en plus fréquentés et les appels téléphoniques toujours plus nombreux dans un contexte social nationalement dégradé.

Notre organisation syndicale a rappelé à Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques, que sa mesure est une régression du service public aussi bien pour les simples usagers que pour les partenaires locaux ; **aujourd'hui réduction des horaires d'ouverture, demain fermeture des guichets, après-demain suppression des trésoreries ??** Nous le rappellerons au directeur départemental le 18 février prochain lors du comité technique local convoqué à cet effet.

Nous ne pouvons que vous inviter à protester auprès de lui afin que cette mesure ne soit pas mise en application.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la CGT Finances Publiques

Les co-secrétaires

Cyril DERET

Philippe MADEC